



SYNDICAT MIXTE des PORTS du BASSIN d'ARCACHON
Conseil Syndical du 16 avril 2025

Procès-verbal

Membres du Conseil Syndical : 10

Membres en exercice : 10

Votants présents : 7

M. Jean GALAND, M. Jean-François BOUDIGUE, Mme Marie LARRUE, M. Jean-Yves ROSAZZA, M. Bruno LAFON, Mme Karine DESMOULIN, M. Cédric PAIN.
Un pouvoir est donné à M. Jean-François BOUDIGUE par M. Patrick DAVET.

Excusé(s) :

Mme Corinne MARTINEZ, M. Patrick DAVET.

Assistaient à la réunion :

Mme Béatrice AURIENTIS, M. Éric COIGNAT, M. Alain BALLEREAU.

Président de séance :

M. Jean GALAND.

Secrétaire de séance :

M. Jean-François BOUDIGUE.

Assistaient également à la réunion :

M. Cyril CLEMENT (SMPBA), Mme Jocelyne SARRAUTE (SMPBA), M. Thierry DAVID (SMPBA).

Les convocations aux membres du Conseil Syndical ont été envoyées le 13 mars 2025.

Le quorum étant atteint, le Conseil Syndical peut valablement délibérer.

La séance réunie le 16 avril 2025 est ouverte à 10h00.

- Le Procès-Verbal du Conseil Syndical du 13 décembre 2024 est approuvé à l'unanimité.
- M. Jean-François BOUDIGUE est désigné comme secrétaire de séance.

Délibérations à l'ordre du jour de cette séance :

- **Délibération 01-2025** : Approbation du compte de gestion 2024.
Délibération adoptée à l'unanimité.
- **Délibération 02-2025** : Approbation du Compte Administratif 2024.
Délibération adoptée à l'unanimité.
- **Délibération 03-2025** : Affectation du résultat au titre de l'exercice 2025 du Compte Administratif 2024.
Délibération adoptée à l'unanimité.
- **Délibération 04-2025** : Vote du Budget Supplémentaire 2025.
Délibération adoptée à l'unanimité.
- **Délibération 05-2025** : Modification des attributions de subventions aux associations concourant à l'animation des ports du SMPBA en 2025.
Délibération adoptée à l'unanimité.
- **Délibération 06-2025** : Désignation/modification des délégués par le Conseil Départemental de la Gironde.
Délibération adoptée à l'unanimité.
- **Délibération 07-2025** : Acquisition d'une parcelle (AW64), située au lieu-dit « Le Port » sur le domaine de la commune de Biganos.
Délibération adoptée à l'unanimité.
- **Délibération 08-2025** : Convention Portant Autorisation d'Occupation Temporaire du Domaine Public constitutive de droits réels.
Délibération adoptée à l'unanimité.
- **Délibération 09-2025** : Création d'un emploi permanent à temps complet autorisant le cas échéant, le recrutement d'un agent contractuel et tableau des effectifs actualisé. Agent Portuaire.
Délibération adoptée à l'unanimité.

Il est proposé aux membres de l'assemblée de réunir le prochain Conseil Syndical, le jeudi 18 septembre 2025 à 10h00, à Lanton.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 11h50.

Date de publication des délibérations : le 17 avril 2025

Le Secrétaire de Séance



Jean-François BOUDIGUE

Le Président du Syndicat Mixte
des Ports du Bassin d'Arcachon



Jean GALAND